Deutsche Bank

Bankswitching

Date de début (réservé à la nouvelle banque) : **Date du transfert**[1] :

Le(s) soussigné(s), titulaire(s) des comptes à **vue particuliers** suivant :

BE ☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ auprès de la **nouvelle** banque

au nom de : (conformément au libellé complet de ce compte à vue)

BE ☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ auprès de la banque **précédente**

au nom de : (conformément au libellé complet de ce compte à vue)

demande(nt) à la nouvelle banque et à la banque précédente de mettre en œuvre le service de mobilité interbancaire auprès de la banque précédente pour le compte à vue précité conformément au Règlement relatif au Service de mobilité interbancaire.

1. Instructions Service de mobilité interbancaire (cochez une option) :

☐ Transfert de **tous** les ordres de paiement[2] **avec** clôture du compte à vue précédent[3]

☐ Transfert de **tous** les ordres de paiement[2] **sans** clôture du compte à vue précédent

☐ Clôture du compte à vue précédent

2. Informations à fournir concernant le service de mobilité interbancaire via bankswitching[4] :

A. Informations à fournir :
La nouvelle banque informera du nouveau numéro de compte les créanciers de domiciliations et les donneurs d'ordre des virements entrants récurrents. Si le(s) titulaire(s) du compte veut/veulent communiquer par lui(eux)-même(s) l'information, veuillez cocher une ou les deux cases ci-dessous :

☐ Créanciers de domiciliations ☐ Donneurs d'ordre de virements entrants récurrents

B. Suivi de ces informations :
Le(s) titulaire(s) du compte est/sont informé(s) par courriel. Si le(s) titulaire(s) du compte souhaite(nt) être informé(s) par courrier postal, veuillez cocher cette case ☐.

Pour pouvoir prester le service demandé par le(s) soussigné(s), il est nécessaire que l'ancienne banque et la nouvelle banque traitent les données personnelles du/des soussigné(s).
Le(s) soussigné(s) confirme(nt) avoir reçu un exemplaire du Règlement relatif au Service de mobilité interbancaire, en avoir pris connaissance et déclare(nt) être d'accord quant à son application.

Fait en deux exemplaires à le

Titulaire(s) des comptes		Signature(s) nouveau compte à vue	Signature(s) compte à vue précédent
Nom	Prénom		

[1] À compléter facultativement par le(s) titulaire(s) : la date de transfert souhaitée devra se situer dans le futur entre 10 jours ouvrables bancaires et un mois suivant la réception par la nouvelle banque.
[2] Le service de mobilité interbancaire porte sur les types d'ordres de paiement suivants : ordres permanents, virements avec date mémo, domiciliations, virements entrants récurrents.
[3] Le choix d'un transfert avec clôture suppose le cas échéant le transfert à la nouvelle banque du solde positif résiduel. Le(s) titulaire(s) donne(nt) explicitement mandat à la nouvelle banque de payer, à première demande de la banque précédente, via le nouveau compte à vue, les dépenses effectuées à l'aide de la (des) carte(s) de crédit.
[4] Uniquement possible pour les options 1A et 1B.

Deutsche Bank AG, 12, Taunusanlage, 60325 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, RC Francfort-sur-le-Main n° HRB 30000. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, 13-15 avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique, RPM Bruxelles, TVA BE 0418.371.094, IBAN BE03 6102 0085 7284, IHK D-H0AV-L0HOD-14.